

# LES MARCHES DE CULTE

## Un bref aperçu...

Au cœur des politiques de planification et d'aménagement depuis la période coloniale, les marchés constituent des marqueurs et des instruments de création de centralité urbaine, en raison de l'intensité d'interactions (sociales, politiques, économiques) et de flux (de biens, de personnes, monétaires) qu'ils génèrent. Ils fonctionnent en réseaux hiérarchisés qui participent pour une grande part à l'organisation des déplacements et des transports (de biens et de personnes), en lien avec d'autres équipements structurants comme les gares routières.

Généralement développés sans planification et programmation de base autour des zones d'attroupement de population, les marchés de cultes aujourd'hui envahissent les espaces culturels et tendent à phagocyter les parvis des églises, mosquées et ministères religieux. Ils ne disposent pas pour la plus part un cadre juridique et institutionnel, ceci facilitant l'installation des commerces informels et temporaires surtout le jour des grandes animations religieuses.

Au niveau des églises catholiques, on retrouve les marchés de culte le dimanche et le vendredi on les retrouve au niveau des mosquées. Installés anarchiquement, les commerçants du marché de culte disposent leurs marchandises qui en majorité sont des aliments sur des étalages à l'air libre et exposées aux levées de poussières et intempéries. Ces aliments sont infectés par des microbes, mettent en danger la vie des consommateurs.

## La gestion urbaine comme piste de solutions...



Franck HEUDJEU, Gestion Urbaine

La gestion urbaine consiste à améliorer les infrastructures et les services urbains afin d'accroître le développement de la ville et d'améliorer les conditions de vie des citoyens (M'Bassi J.P., 2001). Elle couvre plusieurs aspects dont la ges-

tion de l'espace urbain, la gestion économique, la gestion administrative, la gestion des équipements et infrastructures.

Le phénomène de marchés de culte est un facteur qui rentre dans la gestion des équipements et infrastructures voir même la gestion économique car il faut le dire, *“qui parle de commerce parle d'économie”*. Le gestionnaire urbain à cet effet, dispose des capacités pouvant organiser le commerce autour des cultes. Il suffira de voir l'activité informelle comme un élément contribuant au développement économique nécessitant juste une réglementation et un cadre approprié pouvant orienté les acteurs intervenants au niveau du marché.

Les marchés de cultes pourront désormais participer aux recettes municipales par la taxation des commerçants. *“L'informel deviendra ainsi formel”*

Tout compte fait, la question de marchés de culte demeure et pourra être abordée autrement...

**Franck HEUDJEU**

Gestionnaire Urbain (En formation)  
Co-fondateur de ZANNO FOUNDATION  
E-mail: heudjeutresor@yahoo.fr